

Stratégie fiscale

Approuvée par le conseil d'administration

Le 8 mai 2024



Objectif

La présente stratégie fiscale explique comment TELUS Corporation, y compris ses filiales dont elle détient le contrôle (ci-après désignées collectivement « TELUS »), gère sa situation fiscale, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu, l'impôt indirect et l'impôt foncier (ci-après désignés « impôts »), dans tous les territoires où TELUS mène ses activités. Les professionnels en fiscalité de TELUS présentent les meilleures solutions pour TELUS et les clients, font preuve de prudence, d'éthique, de transparence et de collaboration dans la gestion du risque fiscal avec lequel TELUS doit composer tout en respectant les lois et règlements en vigueur en matière de fiscalité.

L'exemple de la direction

À TELUS, nous avons comme objectif de faire preuve du plus grand niveau d'éthique et d'intégrité dans la poursuite de nos affaires avec tous les acteurs (clients, actionnaires, fournisseurs, collègues, collectivités et administrations publiques). Les membres de l'équipe TELUS sont tenus d'agir avec honnêteté dans tous leurs échanges, d'observer les lois et les règlements qui régissent nos activités, ainsi que de veiller au maintien d'un environnement de travail conforme à l'éthique.¹

Équipe

TELUS:

- Embauche des professionnels qualifiés en fiscalité qui tiennent à jour leur connaissance de la jurisprudence et des lois fiscales ainsi que des prises de position relatives à la comptabilité fiscale;
- Respecte des normes d'éthique rigoureuses pour toutes les questions fiscales;
- Fait preuve de vigilance et de discernement pour en arriver à des conclusions réfléchies. Les conseils et les solutions doivent être empreints de clarté, offerts dans les délais prescrits, centrés sur l'entreprise et à valeur ajoutée;
- Permet à tous les membres de l'équipe TELUS de soulever rapidement des questions ou des préoccupations concernant le respect du Code d'éthique et de conduite dans toutes les activités commerciales, y compris les préoccupations liées à la fiscalité et au respect de la stratégie fiscale, par l'intermédiaire du Bureau de l'éthique de TELUS ou de la LigneÉthique TELUS gérée de façon indépendante;
- S'attend à ce que toutes les équipes se conforment à toutes les lois anticorruption² en étant guidées par notre Bureau du chef des données et des relations de confiance qui leur offrira une formation sur l'intégrité et le soutien nécessaire;
- Exige que les décisions soient prises à un niveau approprié et soient étayées au moyen de documents attestant les faits, les conclusions et les risques d'envergure potentiels. Notre stratégie fiscale est arrimée à la stratégie commerciale, alors que la fonction et les activités fiscales sont arrimées à la stratégie fiscale;
- Maintient une structure juridique et organisationnelle efficace en fonction de considérations commerciales se rapportant aux activités de l'entreprise et ayant un fondement véritable;
- Offre à l'équipe Fiscalité les ressources nécessaires pour exécuter cette stratégie fiscale.



À TELUS, il faut non seulement bien faire les choses, mais également nous efforcer de faire les bonnes choses.



1. Le Code d'éthique et de conduite de TELUS se trouve [ici](#)

2. La politique de lutte contre la corruption de TELUS se trouve [ici](#)

Administrations fiscales

Dans la mesure du possible, nous visons à établir une relation de travail ouverte et constructive. TELUS doit :

- Nous gérons en amont notre relation avec les administrations fiscales;
- Nous menons tous les échanges avec les administrations fiscales, les représentants gouvernementaux, les ministres et toute autre personne avec professionnalisme, transparence, courtoisie et diligence, en suivant les procédures établies et en utilisant les canaux officiels;
- Promouvoir et soutenir divers modes de communication avec les autorités fiscales;
- Fournir aux administrations fiscales un accès sans délai à tous les faits et circonstances pertinents concernant notre situation fiscale, y compris, mais sans s'y limiter, lorsqu'elles demandent des décisions anticipées, et les communiquer en temps opportun;
- Communiquer des renseignements, le cas échéant, pour permettre aux autorités fiscales d'évaluer les incidences sur les revenus et l'impact économique de certains ajustements fiscaux.

Incidatifs fiscaux

TELUS peut chercher à tirer avantage d'incitatifs fiscaux conformément au cadre législatif pertinent des autorités gouvernementales visant à soutenir l'investissement, l'emploi et le développement social, environnemental ou économique, p. ex., les crédits de recherche scientifique et de développement expérimental. Nous ne chercherons à obtenir ces avantages que s'ils sont conformes à nos objectifs commerciaux et opérationnels et s'ils ont une substance économique.

TELUS peut demander des exemptions et des allègements fiscaux qui sont précisés par le cadre législatif pertinent des autorités gouvernementales et qui sont généralement offerts à tous les acteurs du marché. Lorsqu'il existe des exceptions particulières en matière d'exemptions ou d'allègements fiscaux, nous collaborerons avec les autorités compétentes pour encourager la publication de ces incitatifs et de ces contrats.

Efficacité des systèmes fiscaux

TELUS favorise des systèmes fiscaux efficaces en tenant un dialogue à l'échelle locale et internationale avec des groupes sectoriels, des gouvernements et d'autres organisations internationales afin de contribuer à la mise en place d'une administration fiscale et de règlements et systèmes fiscaux durables et efficaces, y compris la promotion de l'élaboration de politiques fiscales. Nous soutiendrons de façon proactive des initiatives et des réformes fiscales visant à renforcer les capacités des autorités et des systèmes fiscaux et, dans la mesure du possible, nous y participerons. Nous continuons à participer à ces initiatives, notamment en adoptant rapidement des technologies de mise en conformité et en formulant des commentaires sur les mesures de mise en conformité proposées en engageant un dialogue ouvert avec les autorités fiscales.

Dans la mesure du possible, nous nous appuyerons sur notre équipe interne de fiscalistes pour aider à promouvoir la politique fiscale mondiale en participant aux activités du secteur. Il s'agit notamment de dialoguer avec les autorités fiscales et les représentants des gouvernements, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes sectoriels compétents qui s'efforcent de déterminer, de soulever et de résoudre les questions et les politiques fiscales qui concernent les professionnels du secteur.

Structure d'entreprise

TELUS paie de l'impôt sur ses bénéfices selon la valeur qu'elle crée dans le cours normal des activités de l'entreprise. TELUS ne créera aucune entité juridique en propriété exclusive dans un paradis fiscal. TELUS conserve des filiales dans ces pays uniquement dans la mesure où elles sont nécessaires pour servir les clients dans ces territoires ou pour d'autres raisons économiques et commerciales importantes. Il n'existe aucune définition généralement reconnue de « paradis fiscal ». Pour nous, ce terme désigne un pays qui communique seulement des renseignements financiers limités ou qui n'en communique pas du tout aux administrations fiscales étrangères et dont le taux général d'imposition des sociétés prévu par la loi est inférieur à 10 %. Nous ne transférerons aucune valeur créée à une entité juridique située dans un paradis fiscal.

Dans les territoires où nous créons de la valeur dans le cadre normal de notre activité commerciale, nous n'utiliserons pas de structures ou de contrats artificiellement fragmentés pour éviter d'établir une présence imposable. TELUS ne prendra pas d'arrangements dont le seul but est de créer un avantage fiscal qui excède ce qui est raisonnablement compris comme étant prévu par les règles fiscales pertinentes.

TELUS appliquera également ses principes fiscaux à toutes ses relations avec ses employés, ses clients, ses contractuels et ses partenaires, dans la mesure du possible. Nous nous efforcerons d'adopter une approche fiscale responsable dans tous nos engagements avec nos clients et partenaires commerciaux, tout en veillant à respecter l'ensemble des lois et réglementations fiscales applicables.

Transparence

TELUS s'efforce d'informer régulièrement ses parties prenantes et le grand public sur les impôts qu'elle paie dans le cadre de rapports annuels, en plus de divulguer toute incitation fiscale financièrement importante, le cas échéant.



Gestion du risque fiscal

Pour gérer le risque fiscal, TELUS :

- Paie sa juste part d'impôt en versant le montant légalement dû conformément aux lois et à la jurisprudence en vigueur, et dépose toutes ses déclarations de revenus et ses déclarations de renseignements connexes avec exactitude et au moment voulu;
- Surveille les changements apportés à la jurisprudence et aux lois fiscales pour assurer la conformité de TELUS en tout temps;
- Gère la fonction fiscale sous la direction centrale d'un vice-président, Fiscalité, pour maintenir une norme constante qui atténuera le risque fiscal;
- Impose des contrôles internes sur la publication de l'information financière relative à l'impôt pour éviter toute lacune dans ces documents;
- Collabore activement avec l'équipe Fiscalité pour assurer la conformité et atténuer le risque fiscal en suivant des procédures et en menant des évaluations précises visant la gestion des risques avant de conclure toute transaction ou réorganisation importante;
- Examine la stratégie fiscale chaque année, sous la supervision et avec l'approbation du conseil d'administration;
- Fournit des mises à jour régulières concernant les risques fiscaux et le respect de la stratégie fiscale au comité d'audit chaque trimestre, par l'intermédiaire du vice-président, Fiscalité, sous la supervision et la direction du vice-président à la direction et chef des services financiers et d'autres membres de la direction, s'il y a lieu;
- Communique sa stratégie fiscale au sein de l'organisation et gère activement le respect de la stratégie fiscale en signalant tous les risques importants au comité d'audit;
- Dans ses prises de position sur le plan fiscal, tient compte i) des faits, ii) du bien-fondé technique de la loi et de la jurisprudence en matière fiscale, iii) du rendement et du risque financiers, iv) de la réputation de la marque, et v) de la responsabilité sociale et de l'entreprise. TELUS ne prend sciemment aucune position fiscale :
 - dont l'acceptation par les tribunaux n'est pas à tout le moins « plus probable qu'improbable », sur la base d'interprétations raisonnables de la loi applicable, ou
 - qui est conçue pour réduire artificiellement le fardeau fiscal de l'entreprise, notamment au moyen d'abris fiscaux abusifs ou d'autres pratiques d'évasion fiscale;
- Veille à ce que toute la planification fiscale soit conforme à la substance des activités économiques et commerciales de notre entreprise;
- Adopte des meilleures pratiques pour se conformer au principe de pleine concurrence associé à la jurisprudence et aux lois sur les prix de transfert, lesquelles sont complétées par les Principes applicables en matière de prix de transfert de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de manière à appliquer les règles sur les prix de transfert dans la mesure requise pour appuyer les fonctions commerciales;
- Noue un dialogue positif avec les administrations fiscales, en cas d'éventuelles divergences d'opinions découlant des incertitudes inhérentes aux lois fiscales, tout en défendant sa prise de position fiscale lorsqu'elle est d'avis qu'elle applique la loi ou la jurisprudence pertinente comme il se doit;
- Demande l'aide de fiscalistes externes pour épauler son équipe interne de professionnels, y compris pour formuler des avis d'expert ou participer au règlement d'un différend ou au dénouement d'un litige, au besoin.

